

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 2 décembre 2019 à 20 heures
publié le 5 décembre 2019
(Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

*L'an deux mil dix-neuf, le deux du mois de décembre, à vingt heures,
le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Maire, en session ordinaire.*

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 16

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de votants : 22

Date de la convocation : 16 octobre 2019

Date d'envoi par courrier électronique : 27 novembre 2019

ÉTAIENT PRESENTS (16) : M^{me} Marie-Odile DELCAMP, M. Bernard BOYÉ, M. Michel CAMMAS (arrivé pour la question n° 03-8), M. Christian LALANDE, M^{me} Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (arrivée pour la question n° 03-8), M. Jean-Pierre COUSTEIL, M^{me} Liliane LEMERCIER, M^{me} Michèle DA SILVA, M. Marc VOIRIN, M. Alain DEJEAN, M. Jean LOUBIÈRES, M. Philippe DELCLAU, M^{me} Sylvie THEULIER, M. Jean-Louis CONSTANT, M. Alexandre BERGOUGNOUX, M^{me} Paola BÉNASTRE, *formant la majorité des membres en exercice.*

ÉTAIENT EXCUSES AVEC POUVOIR (6) ET ÉTAIENT ABSENTS (5) : M. Jacques GRIFFOUL (absent), M^{me} Nathalie DENIS (absente), M^{me} Nadine SAOUDI (pouvoir n° 2 à M^{me} Liliane LEMERCIER), M^{me} Anne-Marie CHIMIRRI-JUILLAN (pouvoir n° 2 à M. Philippe DELCLAU), M. Daniel THÉBAULT (pouvoir n° 1 à M^{me} Marie-Odile DELCAMP), M^{me} Alexandra CERVELLIN (absente), M. Roger GUITOU (pouvoir n° 1 à M. Alain DEJEAN), M^{me} Cécile PAGÈS (absente), M. Joris DELPY (absent), M^{me} Marie-Claude GUÉRINEAU (pouvoir n° 3 à M. Alexandre BERGOUGNOUX), M. Lionel BURGER (pouvoir n° 2 à M^{me} Paola BÉNASTRE).

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistait à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

A – Nomination d'un-e secrétaire de séance

M^{me} Liliane LEMERCIER est élue secrétaire de séance, à l'unanimité.

B – Adoption du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2019 : adopté à l'unanimité.

C – Adoption d'un additif à l'ordre du jour : adopté à l'unanimité.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LE 26 SEPTEMBRE 2019 :

Communication au conseil municipal

01 – Décision n° 10/2019 – Droit de préférence – Vente parcelle boisée Roume/Gouffrand : pris acte.

02 – Décision n° 12 / 2019 – École de musique municipale – Association *Les Échos de la Bouriane* – Convention de mise à disposition de la salle Francis-Poulenc 2019-2020 : pris acte.

03 – Décision n° 13 / 2019 – École de musique municipale – Association *Union musicale gourdonnaise* – Convention de mise à disposition de la salle Francis-Poulenc 2019-2020 : pris acte.

04 – Décision n° 14 / 2019 – Artothèque départementale du Lot – Renouvellement d'adhésion et d'abonnement 2020 : pris acte.

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

GOUVERNANCE - PERSONNEL

01 – Personnel communal – Mise à jour du tableau des effectifs 2020 – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité des 20 votants.

02 – Personnel – École de musique municipale – Bilan des postes – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

03 – Tarifs municipaux – Actualisation pour l'année 2020

1. *Camping-cars – Branchement – Modification du tarif pour 2020 : adopté à l'unanimité.*

2. *Cimetières – Tarifs funéraires 2020 : adopté à l'unanimité.*

3. *Cinéma municipal L'Atalante – Tarifs 2020 : adopté à l'unanimité.*

4. *Droits de place – Tarifs 2020 : adopté à l'unanimité.*

5. *Espaces de réunion : Cinéma – Église des Cordeliers – Espace Daniel-Roques – Maison du Roy – Salle des fêtes – Salle des Pargueminiers – Tarifs 2020 : adopté à l'unanimité.*

6. *Matériels – Tarifs 2020 – Tarifs particuliers pour les associations gourdonnaises : adopté par 18 voix pour et 2 voix contre (M^{me} Marie-France GUÉRINEAU, M. Alexandre BERGOUGNOUX).*

7. *Office municipal des sports – Minibus – Tarif de location 2020 : adopté à l'unanimité.*

M. Michel CAMMAS et M^{me} Delphine SOUBIROUX-MAGREZ prennent place à la table des délibérations.

Le nombre de votants passe à vingt-deux.

8. Office municipal des sports – Photocopies – Tarifs 2020 : adopté à l'unanimité.

9. Service de l'assainissement – Tarifs 2020 hors taxe : adopté à l'unanimité.

10. Service des eaux – Tarifs 2020 hors taxe : adopté à l'unanimité.

11. Eaux à usage agricole – Agriculteurs exploitants – Exonération de redevances pour 2020: adopté à l'unanimité.

12. Village-vacances-familles – Chalets et pagans avec chauffage – Tarifs 2020 hors saison : adopté à l'unanimité.

04 – Caisse d'allocations familiales du Lot – Convention territoriale globale 2018-2020 – Autorisation au Maire-Adjoint délégué à signer : adopté à l'unanimité.

05 – Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Lot – Service internet – Renouvellement de convention – Autorisation au Maire à signer : adopté à l'unanimité.

06 – DETR – École primaire Daniel-Roques et lotissement Lou Vilaré– Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux – Année 2020 – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

07 – Maison du Sénéchal – Diagnostic d'ensemble – Demandes de subvention – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

08 – Région Occitanie – Lycée Léo Ferré – Utilisation d'équipements sportifs municipaux – Convention – Autorisation au Maire à signer : adopté à l'unanimité.

BUDGET – FINANCES – FISCALITE

09 – Budgets – Section investissement – Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent) – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

10 – Budget Commune – Admission en non-valeur 2019 – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

11 – Budget Eau – Admission en non-valeur 2019 – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

12 – Budget Assainissement – Admission en non-valeur 2019 – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

AGENDA 21 – ENVIRONNEMENT – DEVELOPPEMENT DURABLE

13 – Collège Léo Ferré – Convention accueil faune sauvage – Autorisation au Maire à signer : adopté à l'unanimité.

URBANISME – PLAN LOCAL D'URBANISME – ÉQUIPEMENTS – TRAVAUX

14 – Immeuble *Garagaty* – Régularisation foncière – Projet division propriété communale AH 639 – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

DIVERS

15 – Églises – Indemnité annuelle nominative de gardiennage 2019 – Abbé David RÉVEILLAC : adopté à l'unanimité.

16 – Églises – Indemnité annuelle nominative de gardiennage 2019 – Abbé Théotime SOMDA : adopté à l'unanimité.

17 – Églises – Indemnité annuelle nominative de gardiennage 2019 – Abbé Jean-Marie PERNY : adopté à l'unanimité.

QUESTIONS COMPLEMENTAIRES

18 – Budget principal – Décision modificative n° 03 – Virement de crédit – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

19 – Budget principal – Décision modificative n° 04 – Virement de crédit – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

20 – Budget de l'eau – Décision modificative n° 01 – Virement de crédit – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

21 – Professeur Edmond JOUVE – École Daniel-Roques – Plaque mémorielle – Avis du conseil municipal: adopté à l'unanimité.

22 – Centre de santé – Utilisation salle de danse et dojo – Renouvellement de convention 2019-2020 – Autorisation au Maire à signer : adopté à l'unanimité.

QUESTION DIVERSE

23 – Raid 4L Trophy 2020 - Subvention exceptionnelle de 100 euros – Avis du conseil : adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 21 heures 30.

Le Maire,

Marie-Odile DELCAMP

